



Rappel sur charges locatives

Par **philippe59**, le **24/11/2008 à 20:51**

Bonjour,rrnrLocataire depuis 5 ans, je paie une provision sur charges locatives qui sont régularisées tous les ans.rnDonc chaque année mon propriétaire me fait un relevé et me réclame une partie des charges m'indiquant qu'il me fait cadeaux de l'autre partie.rnEn 2004 j'ai accepté d'augmenter ces provisions de 25 euros afin de ne pas avoir autant à payer en fin d'annéernPas de soucis je suis toujours à jour de mes loyers (virement automatique)rnEn juin, il me fait un courrier indiquant que je suis un bon locataire à jour du paiement de mes loyers indiquant le loyer incluant les provisions de charges soit 852 eurosrnEn même temps il me donne un nouveau relevé de charge de 700 euros à payer qu'il me diminue à 472 euros me faisant un nouveau cadeau, il m'indique par ailleurs ne pas m'avoir réclamé 585 euros de charges l'année précédente rnrnIl me réclame un paiement avant la fin du moisrnJe lui demande les justificatifs ce qu'il n'apprécie pas rnDans la foulée il me bloque par un cadenas le garage (ma moto et le vélo de ma fille étant à l'intérieur) que j'utilise depuis 5 ans m'indiquant qu'il n'est pas dans le bail et me demande de vider la cave pour les même raisonsrnJe dépose une main courante nominative au commissariat pour nuisance de voisinagernAujourd'hui il me réclame 3000 euros en faisant une régularisation sur 5 ans incluant les cadeaux qu'il m'a soit disant fait et qu'il veut récupérerrrnrEntre temps il m'a diffamé auprès des autres locatairesrnDe plus j'ai subi une coupure de gaz d'une semaine suite à un transfert de compteur qui m'a laissé sans eau chaude, sans chauffage et sans cuisson fin octobre.rnrnDois je payer ces 3000 euros ou les 472 euros ?rnPour info je dois recevoir un protocole d'accord pour 1500 euros et un nouveau bail incluant le garage mais pas la cave ni un emplacement de parking que je payais jusqu 'a ce jourrnSuite à ces problèmes je veux partir rapidement, au vu de ces éléments puis je exiger un préavis de 1 mois ?rnrnMerci de vos réponses

Par **Marion2**, le **24/11/2008 à 21:40**

[citation]chaque année mon propriétaire me fait un relevé et me réclame une partie des charges m'indiquant qu'il me fait cadeau de l'autre partie.[/citation]
Bonsoir Philippe59,
A noter que toutes les charges ne sont pas dues par le locataire, certaines charges sont dues par le propriétaire. Il faudrait connaître les charges, dont soi-disant il vous fait cadeau (ou vous a fait cadeau)...
Je vous conseille vivement de contacter l'ADIL (demandez les coordonnées à votre mairie).
Nous restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.
CDT